

Zeitschrift: Bulletin de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles
Herausgeber: Société Vaudoise des Sciences Naturelles
Band: 94 (2014-2015)
Heft: 4

Artikel: L'améranthropoïde de Montandon, grand singe inconnu ou canular?
Autor: Raynal, Michel
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-583310>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'améranthropoïde de Montandon, grand singe inconnu ou canular ?

par

Michel RAYNAL¹

Résumé. L'améranthropoïde de Montandon, grand singe inconnu ou canular? *Bulletin de la Société vaudoise des Sciences naturelles* 94.4: 289-309.

Lors de son expédition au Venezuela (1917 à 1920), le géologue suisse François de Loys aurait abattu un grand singe d'apparence anthropoïde, que George Montandon a décrit en 1929 sous le nom d'améranthropoïde (*Amer-anthropoides loysi*). Une étude critique de la documentation disponible montre qu'il s'agit d'un canular du géologue, qui servait les idées racistes de Montandon.

Mots clés : améranthropoïde, singe araignée, *Ateles belzebuth*, cryptozoologie.

Abstract. Montandon's ameranthropoid: unknown ape or hoax? *Bulletin de la Société vaudoise des Sciences naturelles* 94.4: 289-309.

during his expedition in Venezuela (1917 to 1920), Swiss geologist François de Loys is said to have shot a large ape-like monkey, which George Montandon described in 1929 under the name of ameranthropoid (*Amer-anthropoides loysi*). A critical study of the available documents show that it is a hoax by the geologist, which served Montandon's racist ideas.

Keywords : ameranthropoid, spider monkey, *Ateles belzebuth*, cryptozoology.

¹ Allée de Provence 1, F-95130 Le Plessis-Bouchard
ivcz@orange.fr

Le cas de l'améranthropoïde est presque un « passage obligé » de la littérature cryptozoologique : Bernard Heuvelmans lui consacre un chapitre entier de son livre *Sur la piste des bêtes ignorées* (HEUVELMANS 1955), et ce dossier a même fait l'objet d'un article favorable dans le *Bulletin de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles* (VILORIA *et al.* 1999a).

L'histoire de l'améranthropoïde commence en 1917, bien qu'elle n'ait été révélée que douze ans plus tard. Un géologue suisse, François de Loys, conduisait une expédition au Venezuela, près de la frontière avec la Colombie, dans les montagnes couvertes de forêts vierges de la Sierra de Perija.

L'incident qui va suivre, la rencontre d'un singe d'apparence anthropoïde aux confins du Venezuela et de la Colombie, se situe au cours de cette expédition géologique, entre juillet 1917 et mars 1920. Ni François de Loys, ni le docteur George Montandon qui allait consacrer plusieurs articles à l'affaire, n'ont précisé la date de l'incident — pas même l'année. On notera qu'une telle imprécision constitue déjà une première et grave entorse à la démarche suivie lors de la collecte d'échantillons par un scientifique, qu'un géologue professionnel comme François de Loys est censé maîtriser : la date et le lieu de la collecte sont des données basiques notées lors de la collecte de roches, et même s'il s'agissait d'un animal, la méthodologie est identique.

Ce n'est qu'en 1929 que l'histoire fut révélée en détail par l'ethnologue franco-suisse George Montandon. L'expédition de François de Loys se trouvait donc au nord-ouest du Venezuela, près de la frontière colombienne, mais la localisation précise de l'incident est contradictoire. Dans son premier article sur la question, paru dans les *Comptes Rendus de l'Académie des Sciences* du 11 mars 1929, George Montandon écrivait :

« M. de Loys eut l'occasion, durant une longue expédition dans les forêts vierges du haut cours du rio Catatumbo, tributaire occidental de la lagune de Maracaibo, de tuer un grand singe inconnu. Le fait se passa exactement sur un affluent de droite du rio Tarra, lui-même affluent de droite du rio Catatumbo [...]. » (MONTANDON 1929a)

Pourtant, dans un article présenté à la séance du 9 avril 1929 de la Société des Américanistes au Musée de l'Homme à Paris, Montandon modifia ces précisions géographiques en donnant une version légèrement différente :

« M. de Loys se trouvait au campement, sur une berge, à un coude d'un affluent de gauche du rio Tarra supérieur. » (MONTANDON 1929c)

Alors, affluent de droite ou affluent de gauche du rio Tarra ? C'est apparemment cette dernière version qui devait être la « bonne », puisque François de Loys parla d'un « affluent — mineur — occidental de la rivière Tarra » dans son propre article pour l'hebdomadaire populaire britannique *Illustrated London News* du 15 juin 1929 (LOYS 1929a). Je dis « apparemment », car ce n'est que l'une des nombreuses contradictions que nous relèverons tout au long de ce dossier.

Un jour non précisé, François de Loys aurait vécu l'aventure qui suit, racontée par George Montandon dans les *Comptes Rendus de l'Académie des Sciences* du 11 mars 1929 et reprise presque dans les mêmes termes dans plusieurs de ses articles ultérieurs :

« M. de Loys se trouvait au campement, sur une berge à un coude de la rivière. Il entendit du bruit dans les arbres et fit quelques pas en avant. Il fut alors frappé d'entendre que le bruit ne venait pas du faîte, comme c'était toujours le cas lorsqu'il s'agissait des singes-araignées, ainsi qu'on appelle les singes atèles et brachytèle de la forêt américaine. Tout à

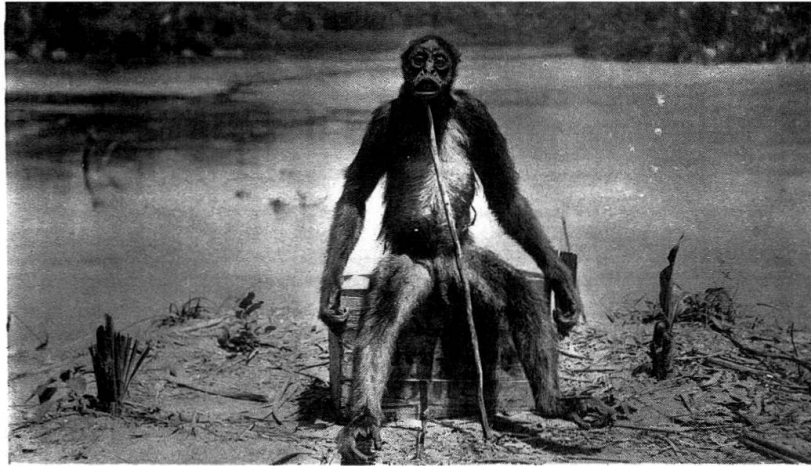


Figure 1. l'améranthropoïde du Venezuela, photographié par François de Loys (d'après MONTANDON 1929c).

coup, il voit s'avancer deux êtres qu'il prend d'abord pour des ours. Ses compagnons et lui sautent sur leurs carabines prêts à recevoir le couple. Les deux animaux continuent à avancer et cela dans un état de furie extrême, criant, gesticulant, cassant des branches et les maniant comme des armes, excrémentant enfin dans leurs mains et jetant ces excréments contre les hommes. Le mâle, qui était en avant, laissa passer la femelle, de sorte que c'était celle-ci qui s'avancait la première, quand le feu de salve des hommes la cloua sur place ; le mâle se retira alors et ne se montra plus. La bête tuée fut transportée sur la plage et aussitôt photographiée. Il est à remarquer qu'elle représentait, non pas peut-être pour les Indiens Motilones sur le territoire desquels l'événement se passait, mais bien pour les compagnons créoles du chef de l'expédition, une apparition tout à fait nouvelle.» (MONTANDON 1929a).

Effectivement, l'animal fut assis sur une caisse qui aurait contenu des récipients d'essence, la tête maintenue par un bâton, et photographié dans cette posture (figure 1) à une distance d'environ 10 pieds (3 m), comme le précisa François de Loys dans un article publié sous sa signature dans le célèbre magazine anglais *Illustrated London News* du 15 juin 1929.

Dans la littérature consacrée à l'améranthropoïde, c'est presque toujours *une partie* de cette photographie recentrée sur le singe qui est montrée, suivant un procédé destiné à faire paraître l'animal beaucoup plus grand qu'il n'est (figure 2).

Remarquons également que, dans les diverses versions de l'incident relatées par Montandon, l'autre singe (celui défini comme un mâle) semble s'enfuir, indemne, aussitôt après la fusillade :

«Le mâle, qui était en avant, laissa passer la femelle, de sorte que c'était celle-ci qui s'avancait la première, quand le feu de salve des hommes la cloua sur place ; le mâle se retira alors et ne se montra plus.» (MONTANDON 1929a).

«Un feu de salve cloua sur place la bête qui avançait en tête ; l'autre disparut.» (MONTANDON 1929b).

«La femelle fut tuée, tandis que le mâle disparaissait dans les fourrés.» (MONTANDON 1929c).

Pourtant, dans sa propre version pour l'*Illustrated London News* du 15 juin 1929, François de Loys ajouta un détail inédit sur cet épisode, où le deuxième individu ne s'en tire pas sans dommage :

«L'un des deux fut touché à mort à très courte distance ; l'autre, hélas blessé, réussit à s'échapper, et disparut dans la jungle, dont la grande épaisseur empêcha de le retrouver.» (LOYS 1929a).

François de Loys ajouta encore à la confusion sur ce point, car dans une version plus tardive de la rencontre qu'il publia dans le *Washington Post* du 24 novembre 1929, le deuxième singe s'en tire à nouveau apparemment à bon compte :

«L'autre nous fixa pendant un long moment, puis fixa le corps de son partenaire mourrant, et poussant un cri perçant, dont l'horreur retentit encore dans mes oreilles, il se retourna et détala hors de notre vue dans la jungle impénétrable.» (LOYS 1929b).

Puisque nous en sommes à parler des blessures éventuelles du deuxième singe, on doit s'interroger également sur celles censées avoir été infligées au principal sujet de l'affaire. On relève effectivement une curieuse anomalie, qui devrait immédiatement sauter aux yeux de tous, mais qui n'a pourtant été notée, à ma connaissance, par aucun des très nombreux commentateurs de l'améranthropoïde. On ne remarque en effet aucune trace de blessure, aucun impact de balle, pas même une tache de sang, sur le corps de l'animal que nous montre la trop fameuse photographie exhibée par François de Loys — preuve, s'il en était besoin, de l'aveuglement (c'est le cas de le dire) de ceux qui se sont penchés sur ce document.

Pourtant, George Montandon rapporte que le primate a été abattu par un « feu de salve », et François de Loys lui-même évoquera un peu plus tard le corps « criblé de balles » de l'animal. Par quel prodige le corps de l'améranthropoïde apparaît miraculeusement intact sur la photographie ?

Voyons donc la photographie de l'animal, à propos duquel Bernard Heuvelmans écrivait en 1955 que c'était « la seule bête ignorée dont on possède la photo » (HEUVELMANS 1955).

C'est évidemment un singe, comme le montrent ses pieds dont le gros orteil est opposable. Les narines très écartées, ouvertes vers les côtés et séparées par une cloison cartilagineuse, sont caractéristiques d'un platyrrhinien, un singe typiquement américain (par opposition aux catarrhiniens, les singes de l'Ancien Monde).

Mais quel singe ? Un examen rapide de la photographie fait irrésistiblement penser à un singe-araignée ou atèle (*Ateles sp.*), bien connu des cruciverbistes.

L'atrophie considérable des pouces des mains, bien visible sur la photo (ils se réduisent à un tubercule, le pouce droit étant légèrement plus long que le gauche), est également typique des atèles : le nom commun d'atèle, tout comme le nom scientifique latin (*Ateles*) de ces primates, viennent d'ailleurs du grec *a*, préfixe privatif, et *telos*, le pouce, donc littéralement « sans pouce ».

La longueur démesurée des membres est également typique des atèles, qu'on appelle d'ailleurs communément singes-araignées (*spider-monkeys* en anglais, *monos-arañas* en espagnol).

La longueur du sexe de la créature ne peut manquer de frapper, surtout si l'on veut bien se rappeler qu'il ne s'agit pas d'un mâle, mais d'une femelle, François de Loys est formel à ce sujet. Il s'agirait en réalité, selon George Montandon, d'un clitoris démesuré et pendant, à allure de pseudo-pénis : ce phénomène, qualifié de pseudo-hermaphrodisme, est effectivement un trait caractéristique des atèles femelles.

Même le comportement de l'animal (le fait de lancer ses propres excréments sur les intrus) a été maintes fois observé chez les atèles.

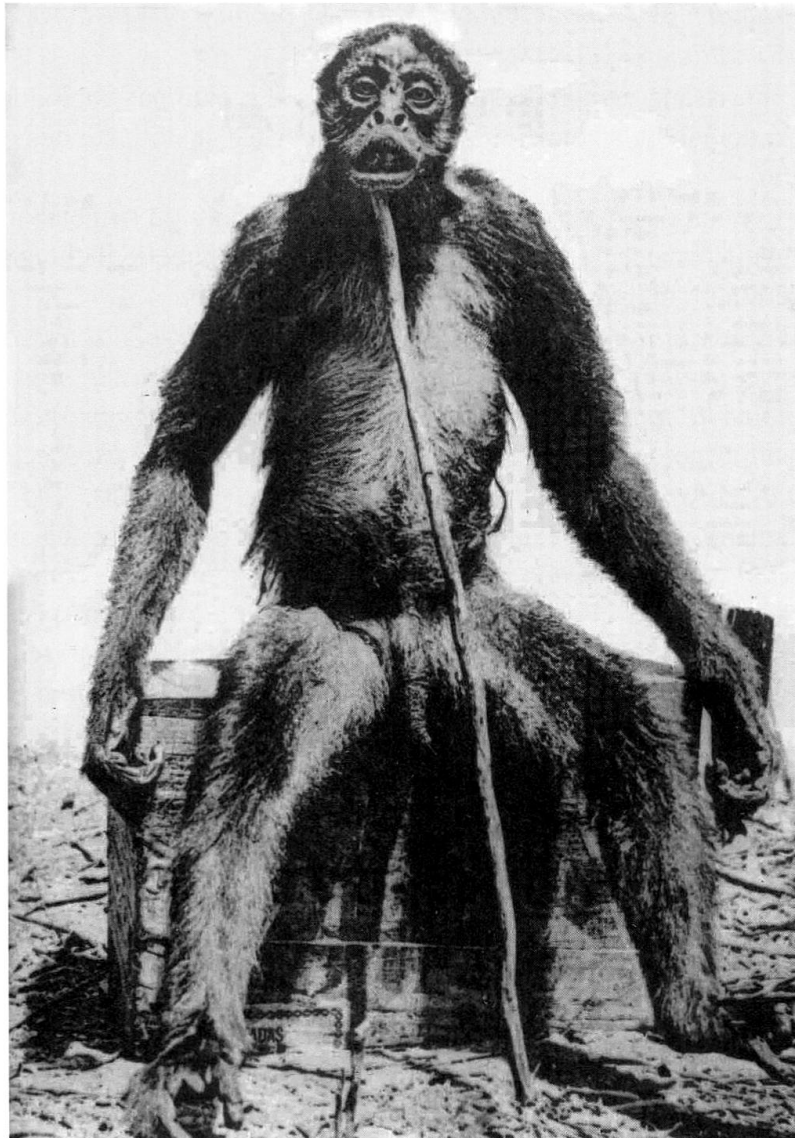


Figure 2. l'améranthroïde, tel qu'il est généralement représenté.

Inversement, le singe présentait, selon François de Loys, une série de caractères inédits, le distinguant des autres singes du Nouveau Monde : une taille de 1,57 m, nettement supérieure à celle des plus grands singes sud-américains connus ; l'absence d'appendice caudal ; 32 dents, à l'instar des singes anthropoïdes de l'Ancien Monde ; une face extraordinairement humaine.

En fait, de Loys aurait tenté de sauvegarder des pièces anatomiques du singe, comme l'a écrit Montandon en apportant les précisions suivantes :

« À la vérité, l'animal fut dépouillé et le crâne conservé. M. de Loys le confia au « cuisinier » de l'expédition. Celui-ci le convertit en réservoir à sel. Mais l'humidité et la chaleur produisirent une dissolution qui en fit sauter les sutures. Comme M. de Loys n'avait, après tout, pas de préoccupations zoologiques, comme l'expédition passait par des heures qui la mettaient tout entière en danger, il n'y a pas à s'étonner que les fragments craniens aient été perdus. Cependant, M. de Loys, sachant parfaitement que son observation était nou-

velle, conserva longtemps la mandibule, qui finit à son tour par disparaître au cours des péripéties de l'expédition. » (MONTANDON 1929c)

Voilà qui est ahurissant, venant de quelqu'un qui, s'il n'était pas zoologue, n'en était pas moins formé à la démarche scientifique (à commencer par la collecte des échantillons) en tant que géologue.

Tout cela n'en incita pas moins George Montandon à faire du singe abattu par François de Loys une nouvelle espèce de singe sud-américain, pour laquelle il choisit un nom scientifique particulièrement maladroit :

« Réservant la possibilité que nous nous trouvions en présence d'une nouvelle espèce du genre *Ateles*, nouvelle espèce géante, nous introduisons dans le sous-ordre des plathyrhiniens une nouvelle famille, celle des Amer-anthropoidae, comprenant un seul genre, le genre Amer-anthropoides, comprenant actuellement une seule espèce, à laquelle nous donnons le nom de Amer-anthropoides Loysi. » (MONTANDON 1929a)

Le baptême scientifique de « l'anthropoïde américain de Loys », tel qu'il figure dans les *Comptes Rendus de l'Académie des Sciences* du 11 mars 1929, comprenait ainsi une anomalie de forme, à savoir la majuscule indésirable accolée au nom spécifique de *Loysi*. En effet, selon les règles de la nomenclature zoologique, seul le nom générique présente une lettre majuscule, contrairement au nom spécifique qui ne doit *jamais* en être affublé, même s'il se rapporte à un nom de personne. Une autre anomalie concerne le tiret superflu dans le nom générique *Amer-anthropoides*, qui est de plus source de confusion avec la grue demoiselle (*Anthropoides virgo*), un oiseau de l'Ancien Monde. En toute « rigueur », le nom scientifique latin de cette espèce aurait dû être *Ameranthropoides loysi*.

En fait, sur quoi repose l'idée que le singe abattu par François de Loys est un animal inconnu, justifiant la création d'une nouvelle espèce, d'un nouveau genre, et même d'une nouvelle famille ? Essentiellement sur 5 critères :

- la grande stature.
- l'absence de queue.
- le nombre de dents (32).
- la bipédie de la créature.
- l'allure du sexe.

Examinons donc ces affirmations.

La taille de la créature

L'améranthropoïde, s'il faut en croire ses « inventeurs », aurait mesuré 1,57 m de haut, une taille très supérieure à celle des plus grands singes sud-américains, dont la longueur totale du corps (LTC = tête + tronc, sans compter les membres postérieurs), est de l'ordre de 34 à 59 cm (HEINEMANN 1971).

Cette grande stature de la créature a tout de suite été mise en avant par Montandon. Selon ce dernier, les caisses standardisées d'essence ont une hauteur de 45 cm, et le singe de François de Loys ayant une stature d'au moins 3 fois 1/3 la hauteur de la caisse, la taille de l'animal serait de l'ordre de 1,50 m (MONTANDON 1929a).

Mais qu'en disait François de Loys lui-même ? Sur ce point comme sur d'autres, le géologue suisse ne fit pas preuve d'une grande clarté, puisqu'il avança deux versions successives, et bien sûr différentes. Lors de la séance de l'Académie des Sciences du 11 mars

1929, Montandon écrivait dans un premier temps, à propos de la taille de la créature :

«[...] l'heureux chasseur l'avait mesurée et avait trouvé, d'après ses souvenirs, 4 pieds et 5 pouces, soit en pieds anglais, 1,35 m, ce qui donnerait à la caisse une hauteur de 0,41 m seulement. Cette stature de 1,35 m doit donc être considérée comme un minimum [...].» (MONTANDON 1929a)

Mais quelques jours plus tard, dans *L'Anthropologie* du 20 mars 1929, Montandon donnait une hauteur encore plus imposante :

«[...] du sommet de la tête au talon, M. de Loys avait mesuré 1 m 57.» (MONTANDON 1929b)

Montandon précisait en note infrapaginale, à l'attention de ceux qui seraient à juste titre étonnés de cette augmentation de taille de 22 cm en l'espace de 9 jours, que les chiffres donnés à l'occasion de la séance du 11 mars à l'Académie des Sciences étaient erronés :

«[...] M. de Loys n'avait pas encore eu l'occasion de retrouver le document – une lettre à sa mère – où il avait consigné cette mesure.» (MONTANDON 1929b)

On notera tout de même qu'il y a là nombre d'incohérences. En premier lieu, faire une erreur de 22 centimètres, alors que la taille alléguée est un des éléments essentiels dans la genèse du mythe de l'améranthroïde, est déjà extrêmement suspect. Ensuite, raisonner en pieds et en pouces anglais, est pour le moins étrange, venant d'un Suisse francophone, utilisateur du système métrique. Enfin, aucun élément de comparaison ne permet de vérifier la taille de l'animal sur la photographie, que ce soit un mètre, un objet de dimensions connues, ou même la seule présence d'un membre de l'expédition.

Il est d'ailleurs significatif que l'on ne montre généralement que la photo recentrée sur le singe (figure 2), et non la photo d'origine, avec tout l'environnement, où l'animal est beaucoup moins impressionnant (figure 1).

Si l'on examine attentivement cette dernière, on remarque une anomalie : la photographie semble avoir été prise en vue plongeante. Or, qu'elle ait été faite avec un appareil tenu en main, ou avec un appareil sur un trépied, il semble logique de penser que la prise de vue a été réalisée à hauteur des yeux du photographe, disons environ 1,50 à 1,60 m. C'est le même ordre de grandeur que la taille attribuée à l'améranthroïde (1,57 m), et par conséquent le photographe aurait dû viser quasiment à l'horizontale, surtout si la photo a été prise à seulement 3 m de distance, comme l'affirme François de Loys (LOYS 1929a).

En 1930, Montandon revint sur la question de la taille de l'animal, d'abord lors d'une conférence devant la *Société Anthropologique de France* le 19 février, puis de manière beaucoup plus détaillée dans un long article pour la revue *Archivio Zoologico Italiano*. Le principal point de sa démonstration concerne la hauteur de la caisse, évaluée dans un premier temps à 45 cm :

«La hauteur de la caisse sur laquelle a été photographié l'améranthroïde était inconnue, l'explorateur, François de Loys, ayant simplement affirmé que c'était une caisse de bidons d'essence de modèle américain et que ses dimensions devaient pouvoir être obtenues par la mesure de caisses similaires. Nous l'avons provisoirement estimée à 45 centimètres, conformément au modèle courant des caisses d'essence en France. Depuis, nous avons découvert d'autres marques, moins courantes, mesurant l'une 43 cm et l'autre 41 cm de hauteur. Enfin, nous reçûmes avis de notre cousin, James-Henri Montadon, à Tulsa (Oklahoma), qui a séjourné comme ingénieur de la Standard Oil dans les forêts

du rio Magdalena en Colombie, que les caisses standardisées d'essence, aux Etats-Unis, construites pour l'exportation dans les pays tropicaux, ne mesurent que 37 cm de hauteur. Peu de temps après, nous avons pu mettre la main sur une caisse standardisée de la Standard Oil [...]. Les dimensions exactes de cette caisse sont : hauteur 37 ½ cm, longueur 52 cm, largeur [...] 26 ½ cm.» (MONTANDON 1930)

Cette dernière mesure est en accord avec les dimensions mentionnées dans un ouvrage monumental de Sir Boverton Redwood, *A treatise on petroleum* (1896), qui donne pour les caisses en bois standardisées d'essence utilisées en Amérique, 15 pouces de hauteur (38 cm), 20 pouces $\frac{3}{4}$ (52,7 cm) de longueur et 10 pouces $\frac{1}{2}$ (26,7 cm) de largeur (REDWOOD 1896).

On a vu que selon Montandon, la stature de l'améranthropoïde est d'environ 3 fois $\frac{1}{3}$ la hauteur de la caisse, ce qui réduit la taille de l'animal à 1,23 m environ.

Montandon photographia M. Ferteux, préparateur au laboratoire de mammalogie du Muséum, en position assise sur une telle caisse (figure 3), pour comparer sa taille (1,59 m) avec celle de l'améranthropoïde, et il arriva à cette même hauteur de 1,23 m, ce qui l'amena à conclure :

«En définitive, le singe dit amer-anthropoïde a une stature debout d'environ un mètre et quart.

«Nous sommes donc arrivé à ce chiffre sans plus nous occuper des indications du voyageur, qui ont varié, soit du fait du temps écoulé, soit du fait d'une fausse transmutation de mesures anglo-saxonnes.» (MONTANDON 1930)

Il est donc remarquable que ce soit Montandon lui-même qui détruise ainsi l'argument majeur des partisans de l'améranthropoïde, sa taille prétendue de 1,57 m, en la réduisant de quelque 22 %, pour l'amener à une taille élevée, mais qui n'a plus rien d'exceptionnel ! Et il est non moins remarquable qu'il fasse ainsi un sort aux allégations de son ami et compatriote François de Loys.

Ivan T. Sanderson, dans son livre *Abominable snowmen, legend come to life* (1961), adapté en français sous le titre *Hommes-des-neiges et hommes-des-bois* (1963), arriva quasiment à la même estimation, en se basant sur des dimensions de la caisse assez voisines de celles prises par Montandon : 20,5 pouces de long, sur 10,5 pouces de large et 15,5 pouces de haut. Il arrivait ainsi à une longueur totale de 27 pouces (68,5 cm), en raison d'un facteur de l'ordre de 10/6 avec la hauteur de la caisse, et une HM évaluée à 48 pouces (1,22 m) (SANDERSON 1961, 1963).

On voit ainsi que la taille du singe de François de Loys ne cesse d'être revue à la baisse : 1,57 m dans le légendaire de l'améranthropoïde (suivant la deuxième version de Montandon), seulement 1,35 m dans la version initiale, et à peine 1,23 m d'après les propres calculs de Montandon ou de ceux de Sanderson ! Mais le rétrécissement ne va pas s'arrêter là...

Car en effet, les calculs basés sur la *hauteur* de la caisse sont entachés d'une erreur que le primatologue William C. Osman Hill semble avoir été le premier à relever, dans sa monumentale étude sur les primates (HILL 1962) — ce qui démontre le manque de rigueur dont on fait preuve nombre de chercheurs avant lui (et même après, d'ailleurs). Effectivement, si l'on examine l'étiquette en bas à gauche de la caisse, il apparaît clairement qu'il en manque une bonne partie, du fait que la planche sur laquelle elle est collée est manifestement cassée. Du reste, le bas de la caisse montre une ligne à *peu près* horizontale, qui est à l'évidence la limite de séparation entre deux planches. Or, la hauteur de cette ligne au-dessus du sol est



Figure 3. M. Ferteux (1,59 m) assis sur une caisse.

plus élevée sur le côté gauche de la caisse, que sur le côté droit, confirmant qu'il manque un morceau, de forme trapézoïdale, de la planche du bas.

Si des calculs de proportions doivent être faits, c'est donc avec la *longueur* de la caisse, et non sa hauteur, qu'il convient de les établir. La hauteur totale de l'animal étant environ 2,1 fois plus grande que la longueur de la caisse, l'améranthropoïde ne mesurerait que $52 \text{ cm} \times 2,1 = 1,09 \text{ m}$, une taille certes élevée, mais nullement exceptionnelle, pour un atèle adulte.

Un singe sans queue ?

Selon François de Loys, l'animal ne possédait pas de queue (LOYS 1929a). Or, tous les atèles en possèdent une, très longue au demeurant, et préhensile : ces quadrumanes s'en servent comme d'une cinquième main pour s'accrocher et se balancer aux branches. Cette absence totale d'appendice caudal rapprochait donc le singe abattu par de Loys des singes anthropoïdes de l'Ancien Monde, comme le gorille, le chimpanzé et l'orang-outan.

On peut alors se demander pourquoi François de Loys ne présente qu'une photographie prise de face, ne permettant pas de vérifier cette assertion : la queue peut très bien être cachée derrière le corps (et derrière la caisse), ou même avoir été amputée. Une photo de dos ou même de profil aurait pourtant suffi pour lever le doute...

La dentition

Selon François de Loys, l'améranthropoïde possédait 32 dents (LOYS 1929a), comme les singes anthropoïdes notamment, alors que les atèles en ont 36.

Sur ce point comme sur d'autres, nous n'avons aucune preuve matérielle pour corroborer cette allégation que le singe possédait effectivement 32 dents : on peut se demander à nouveau pourquoi le géologue suisse n'a pas photographié le crâne ou la mandibule de l'animal, alors que la boîte crânienne aurait été conservée un certain temps comme boîte à sel.

Une bipédie incertaine

Dans ce qu'on pourrait appeler « le légendaire de l'améranthropoïde », les partisans de l'authenticité de ce dernier répètent mécaniquement que les créatures marchaient debout : c'est là une manifestation typique de ce que les psychologues appellent une « inférence

logique», à savoir une interprétation subjective fondée sur des présupposés (un «homme-singe» digne de ce nom doit nécessairement être bipède !) et non sur des éléments factuels. Car François de Loys n'a *jamais* écrit noir sur blanc que sa créature marchait debout, ni dans *L'Illustrated London News* du 15 juin 1929, ni dans le *Washington Post* du 24 novembre de la même année.

Du reste, George Montandon lui-même ne mentionna aucun détail sur la marche ou la posture de l'améranthropoïde dans ses premiers articles. Mais dans sa communication à la *Société Anthropologique de France* du 20 mars 1929, il apporta une précision inédite sur la locomotion des créatures :

«*M. de Loys et ses compagnons se trouvèrent un jour en présence d'un couple de singes de stature humaine. Ceux-ci, pleins de furie, marchèrent sur eux, debout, mais en se tenant aux arbustes [souligné par moi – M.R.], dont ils cassaient les branches comme pour s'en servir d'armes.*» (MONTANDON 1929b).

On voit donc qu'entre la version du 11 mars pour l'*Académie des Sciences* (MONTANDON 1929a) et celle du 20 mars pour la *Société Anthropologique de France*, (MONTANDON 1929b) le singe avait non seulement gagné en taille, mais aussi en humanité, se voyant affublé d'un semblant de bipédie certes très maladroite...

Pour sa part, François de Loys allait abonder dans le même sens, en écrivant dans le *Washington Post* du 24 novembre 1929 :

«*... un corps énorme, sombre et velu apparut hors des broussailles, se dressant maladroitement.*» (LOYS 1929b).

Marcher debout en se tenant aux branches ou se dresser maladroitement, voilà qui n'est guère en faveur d'une bipédie naturelle et permanente.

De toute manière, les pieds de l'améranthropoïde, avec leur gros orteil bien opposable justifiant pleinement le surnom de quadrumane, sont typiquement ceux d'un animal au mode de vie arboricole :

«*Sans doute, cette créature pourrait supporter son propre poids sur ses membres inférieurs, mais la structure de son pied rend tout à fait impossible que sa marche habituelle soit bipède plutôt que quadrupède, ou qu'elle passe plus de temps sur le sol que dans les arbres. Ce pied est d'une apparence identique à celui d'Ateles.*» (ASHLEY-MONTAGU 1929).

La réduction extrême des pouces trahit également un singe brachiateur, comme c'est aussi le cas entre autres de l'orang-outan de Sumatra (*Pongo abelii*) et de Bornéo (*Pongo pygmaeus*).

L'allure du sexe

Il a été dit et répété, aussi bien par François de Loys et George Montandon que par leurs successeurs, que l'animal abattu était une femelle (LOYS 1929a ; MONTANDON 1929a, b, c), et que le sexe visible sur la photographie est un clitoris démesuré, un trait caractéristique des atèles femelles, mais poussé à l'extrême chez cet individu. C'est en effet possible, et je me suis moi-même très longtemps rangé à cette interprétation ; mais on peut sérieusement mettre en doute ce point également. On remarque en effet, sur le sexe de la créature, des replis annulaires, spécialement à mi-longueur environ, pouvant être interprétés comme un repli prépuceal. Or, à l'inverse, chez les atélinés femelles, les sillons du clitoris sont longitudinaux et non transversaux.

La forme même de l'extrémité du sexe du singe photographié par de Loys va d'ailleurs dans le même sens d'une identification avec un mâle. Déjà en 1929, Léonce Joleaud notait que le clitoris des atèles « se termine par un léger renflement », sans relever la contradiction avec l'aspect de l'appendice sexuel de l'améranthropoïde (JOLEAUD 1929). C'est à nouveau le primatologue William C. Osman Hill qui fut le premier à poser ouvertement la question :

« [...] l'apex du phallus est quelque peu carré et tronqué, alors que chez la femelle le clitoris est plutôt en forme de bulbe ou arrondi à son extrémité. Une apparence très semblable à celle de la photographie est montrée par le pénis desséché du spécimen type d'*Ateles bartletti* (= *A. belzebuth*, B.M. n° 67.9.16.1). » (HILL 1962).

On peut également remarquer que les « mamelles » de la créature sont très peu développées : le mamelon gauche, bien visible au niveau de l'aisselle (une autre caractéristique des atèles), est particulièrement discret pour une prétendue femelle. Bien sûr, il existe une grande diversité anatomique à ce sujet, mais il n'en demeure pas moins que cet indice va lui aussi dans le sens d'un atèle mâle.

Le comportement prêté à l'animal est également étrange : à en croire de Loys, le mâle se serait effacé derrière la femelle, laissant celle-ci en première ligne face aux armes des explorateurs. C'est pourtant l'inverse qui aurait dû se produire, en toute logique, la femelle cédant le pas au mâle comme on l'observe chez les singes anthropoïdes (SCHALLER 1964).

Pourquoi donc François de Loys va-t-il faire de ce mâle authentique, une prétendue femelle ? La réponse à cette question se trouve à mon avis dans une anecdote, rapportée en 1962 par le docteur Enrique Tejera, à laquelle nous reviendrons bientôt.

Il faut en effet ouvrir ici une parenthèse sur le personnage même de George Montandon, dont l'idéologie et l'itinéraire politique se révèlent indissociables du problème de l'améranthropoïde.

Né en 1879 à Cortaillod (Suisse), George-Alexis Montandon suivit des études de médecine à la faculté de Genève, puis exerça comme chirurgien à Lausanne, mais très tôt, il se passionna pour l'ethnologie.

Au lendemain de la première guerre mondiale, Montandon était communiste, fasciné comme nombre d'intellectuels par la révolution bolchévique de 1917. Il se rendit d'ailleurs en Russie en 1919, à la demande de la Croix-Rouge, pour organiser le rapatriement des prisonniers de guerre autrichiens par Vladivostok. Il profita de l'occasion pour étudier les peuples rencontrés : Bouriates, Mongols, Aïnous, etc. Il approuvait alors sans réserve la révolution soviétique d'octobre 1917, y compris la politique de terreur de la *Tchéka* (police politique) : en parfaite connaissance de cause, il fait plus que l'excuser, puisqu'il va jusqu'à la justifier politiquement, et on peut d'ailleurs lire ces phrases édifiantes dans son livre *Deux ans chez Koltchak et chez les Bolcheviks* (1923) :

« Personne mieux qu'eux n'a réussi à instaurer un État où la tendance à l'égalité fut si manifeste et parce qu'en se maintenant aussi près que possible de leur programme primitif, ils restent un centre de ralliement pour tous ceux qui rêvent non pas d'un État, mais d'un monde plus égalitaire, aux yeux de ceux qui sympathisent avec cette tendance, ces hommes ont le devoir absolu de rester au pouvoir [souligné par moi — M.R.] » (MONTANDON 1923).

Montandon était alors membre du Parti Communiste, et recevait de l'argent des services secrets soviétiques. Il collaborait régulièrement au quotidien communiste *L'Humanité* (KNOBEL 1988).

Pourquoi Montandon, admirateur inconditionnel du bolchévisme, a-t-il viré vers l'extrême droite antisémite, voilà qui reste encore à élucider. Ce renversement idéologique cache en fait une profonde continuité dans la *forme* de son expression politique : détachement « scientifique » qui considère les hommes comme de simples objets d'étude, occultant toute vision humaniste de la société ; utilisation de l'injure comme argument politique ; diabolisation de l'adversaire ; culte de la force brute ; enfin et surtout, application aveugle du célèbre principe « la fin justifie les moyens ».

Le tournant semble se situer vers 1928, année où il publie un livre sur les origines de l'homme, *L'ologenèse humaine (Ologénisme)* (MONTANDON 1928). L'ethnologue franco-suisse y développait une délirante théorie, qui appliquait à l'homme l'idée d'un polygénisme, c'est-à-dire que notre espèce était issue de plusieurs espèces différentes, un non-sens biologique absolu. Pour Montandon, les Blancs descendaient de l'homme de Cro-Magnon, les Noirs du gorille, les Jaunes de l'orang-outan ou des gibbons ; quant aux Amérindiens (la prétendue « race rouge »), l'améranthropoïde venait à point nommé comme ancêtre présumé ! Cette conception n'était que la traduction scientifique (des guillemets s'imposeraient sur l'adjectif « scientifique ») d'un racisme extravagant, qui culminait chez Montandon à l'encontre des Juifs.

On peut en trouver les traces dans différents ouvrages comme *La race, les races, mise au point d'ethnologie somatique* (MONTANDON 1933), et surtout *L'ethnie française* (MONTANDON 1935), où il propose de créer un état juif pour y regrouper cette « ethnie ».

Montandon était même « en avance » sur ses collègues allemands, puisqu'il préconisait à l'encontre des Juifs (hormis ceux hors de l'état de Palestine où il voulait les regrouper), une politique beaucoup plus radicale que celle appliquée à ce moment en Allemagne nazie. Afin de limiter la reproduction des individus de « l'ethnie juive », Montandon proposait notamment la castration voire la mise à mort des hommes, et des mesures non moins extrêmes pour les femmes, qui selon Montandon avaient déjà été envisagées par de « grands pays » :

« En ce qui concerne les femmes, comme on les condamne moins volontiers à la peine de mort que les hommes, la régression, vis-à-vis de celles de moins de quarante ans, consisterait à les défigurer en leur coupant l'extrémité nasale, car il n'est rien qui enlaidisse davantage que l'ablation, telle qu'elle se réalise spontanément par certaines maladies, de l'extrémité du nez. » (BILLIG 1955-1957).

Quand la France fut sous l'occupation allemande à partir de juin 1940, le régime collaborationniste de Vichy mena dès les premiers jours une politique antisémite allant nettement aux devants des exigences de l'occupant : une des premières lois de Vichy fut en effet un statut de la fonction publique, qui en interdisait l'accès aux Juifs. Suivirent d'autres interdictions professionnelles, le port obligatoire de l'étoile jaune, les brimades quotidiennes, et finalement les arrestations — dont la tristement célèbre « rafle du Vél' d'Hiv » (Vélodrome d'Hiver) de juillet 1942 — pour finir par la déportation et la mort dans les camps de concentration. C'est dans ce contexte que Montandon put donner la mesure de son racisme et de son antisémitisme. On lui doit notamment un opusculé, *Comment reconnaître et expliquer le Juif ?* (MONTANDON 1940), qui servit de base à l'organisation de la fameuse exposition itinérante « le Juif et la France ».

Montandon ne s'en tint pas à ces écrits, bien que déjà révélateurs. Il fut en effet un artisan actif de la « solution finale ». Montandon fut nommé expert ethno-racial auprès du

sinistre *Commissariat Général aux Questions Juives* (CGQJ) de Darquier de Pellepoix : les « expertises » de Montandon, basées sur la forme du lobe de l'oreille et autres critères pseudo-scientifiques, valaient un billet de train pour les camps de la mort, pour celui qu'il déclarait « juif », mais il se laissait toutefois acheter par les Juifs fortunés qu'il déclarait « non juifs » ! (KNOBEL 1988).

On ne s'étonnera pas que Montandon ait été victime d'un attentat par la Résistance dans sa villa de Clamart à la veille de la Libération de Paris le 3 août 1944. Gravement blessé, Montandon fut soigné en Allemagne, où il serait mort des suites de ses blessures à l'hôpital allemand *Karl Weinrich Krankenhaus* de Fulda, le 30 août 1944.

On objectera que le racisme effréné de Montandon, pour aussi abject qu'il ait été, n'invalidait en rien le cas de l'améranthroïde. C'est oublier le fait que la « découverte » du singe de François de Loys servait les idées ultra-racistes de Montandon, jetant le discrédit et la suspicion sur cette affaire. Elle s'inscrivait en effet parfaitement dans la vision du monde de Montandon, et ce dernier a lui-même tiré argument de l'existence de l'améranthroïde comme preuve indirecte de l'ologénèse.

En effet, il écrivait dès les premières lignes de son fameux article du *Journal de la Société des Américanistes de Paris* en 1929 :

« La découverte que relatent ces lignes, si elle se confirme, ne sera pas sans conséquences dans le domaine zoo-anthropologique ; elle obligera à reviser certaines théories, elle soutiendra d'autres théories nouvelles. » (MONTANDON 1929c).

On peut se demander de quelles « théories nouvelles » il s'agit ? Bien évidemment, de l'ologénisme, auquel Montandon avait consacré un livre quelques mois auparavant (MONTANDON 1928), qu'il cite page 192 du même article, précisant même le nombre de pages, de figures, de graphiques et de cartes géographiques de l'ouvrage, et concluant par ces mots significatifs :

« La présence d'un anthropoïde en Amérique soutient indirectement la théorie de l'ologénisme ; ce fait abolit l'argument de la répartition des anthropoïdes à la périphérie de l'Ancien Monde — comme s'ils y avaient été chassés par les vagues concentriques de leurs successeurs — argument invoqué comme preuve du berceau de l'humanité en Asie centrale. » (MONTANDON 1929c).

De semblables allusions à l'ologénisme se trouvent dans la plupart des articles de Montandon sur l'améranthroïde.

Mais qu'est-ce que l'ologénèse ? Selon cette théorie, les créatures vivantes apparaissent simultanément sur toute la surface du globe. Appliquée à l'homme par Montandon, sous le nom d'ologénisme, cette théorie prétend que les « races » humaines ne sont pas apparentées, étant apparues indépendamment l'une de l'autre, et simultanément sur toute l'étendue de la Terre.

Dans un article méconnu pour le *Washington Post* du 24 novembre 1929, François de Loys donna une version « grand public » de cette théorie ologénique. C'est un véritable morceau d'anthologie raciste, où tous les poncifs du genre semblent avoir été rassemblés :

« Observez un orang-outang [*sic*] de Malaisie, et vous serez frappé au premier coup d'œil par son apparence asiatique, petits yeux bridés, pommettes hautes, épaules étroites, manières silencieuses et prudentes. En le regardant, c'est un vieux Chinois que vous croyez voir. Avec le chimpanzé, la forme plus dressée du corps, l'envergure plus large de la poitrine, l'aspect plus franc du visage, l'expression ouverte — vous ne pouvez pas manquer de noter sa ressemblance avec le type d'homme brun de l'Afrique du Nord ou même du

stock méditerranéen. Le gorille, noir de peau et de poil, avec son développement musculaire formidable, sa mandibule proéminente et sa bouche aux lèvres épaisses, avec son front étroit et ses pieds plats — le gorille ressemble pour tout le monde à une caricature de Nègre d'Afrique Centrale, qui est le pays des deux. » (LOYS 1929b).

Dans cette optique délirante, dont on ne sait s'il faut s'indigner ou rire aux éclats, la découverte de l'améranthroïde constituait le « chaînon manquant » entre les singes d'Amérique et les Amérindiens.

Bien que tout ce qui précède devrait inciter à la plus grande prudence avant d'accorder foi aux écrits de Montandon, on pourrait rétorquer qu'il reste la photographie de l'améranthroïde elle-même. En fait, nombre d'anthropologues et de primatologues ont depuis longtemps conclu que le singe de François de Loys n'est rien d'autre qu'un simple atèle.

Dès le début de l'affaire, dans la revue anthropologique *Man* en août 1929, sir Arthur Keith souligna les nombreuses incohérences du récit, dont l'augmentation de taille de l'animal entre les rapports successifs. Il mit en doute la taille exceptionnelle du singe, assis sur une caisse de dimensions inconnues et en l'absence de tout point de comparaison indépendant. Enfin, il notait que tous les caractères anatomiques (nez, bouche, yeux, orbites, crâne, scalp, forme du corps, proportion des membres, mains et pieds), étaient ceux d'un atèle, d'autant plus que l'animal venait du Venezuela, qui abrite justement une espèce de grand atèle. Sa conclusion était donc sans appel :

« [...] la seule possibilité pour ceux qui sont familiers avec l'anatomie des singes anthropoïdes, est d'en venir à une seule conclusion, à savoir : qu'une erreur a été commise et que l'animal en question appartient au genre *Ateles* ; en bref, c'est un singe araignée. » (KEITH 1929)

Dans le *Scientific Monthly* de septembre 1929, Francis M. Ashley-Montagu fut moins virulent que son compatriote Arthur Keith, mais il n'en arrivait pas moins à une conclusion proche. Ne retenant finalement pour certaine que la haute stature de l'animal (dont nous avons vu pourtant ce qu'il en était vraiment), il notait que cela ne constitue qu'un caractère sub-spécifique, et que la création d'une nouvelle sous-famille était injustifiée (ASHLEY-MONTAGU 1929).

La tache blanche triangulaire que l'on peut voir sur le front de l'améranthroïde, est typique d'*Ateles belzebuth*, comme le soulignaient déjà Kellogg et Goldman dans leur étude sur les atèles (KELLOGG & GOLDMAN 1944).

Cette identification était également partagée par le mammalogiste américain Philip Hershkovitz, qui dans les années 1940 collecta neuf spécimens d'*Ateles belzebuth* de la vallée du Rio Tarra, à une quarantaine de kilomètres de l'endroit où de Loys aurait tué le singe : la pigmentation et les caractéristiques de ces singes sont identiques à ceux de l'améranthroïde (HERSHKOVITZ 1949, 1960).

George Montandon lui-même admettait implicitement que son améranthroïde n'était qu'un grand atèle. Déjà dans son article de 1929 pour le *Journal de la Société des Américanistes de Paris*, il écrivait :

« Réserve la possibilité que nous trouvions en présence d'une nouvelle espèce du genre *Ateles*, nouvelle espèce géante... » (MONTANDON 1929c).

Montandon confirma d'ailleurs ce point de vue restrictif sur l'identité de la créature en 1943, dans son ouvrage *L'homme préhistorique et les préhumains* :

«[...] nous nous permettons de rappeler le grand Singe des forêts vénézuéliennes, dont on ne possède malheureusement que la photographie et que, pour éviter les quiproquos auxquels a donné lieu sa dénomination d'«*Ameranthropoides*», nous aurions dû appeler *Megalateles*.» (MONTANDON 1943).

Même le naturaliste Ivan T. Sanderson (qui fut avec Bernard Heuvelmans un des pionniers de la cryptozoologie), pourtant enclin à avaler les canulars les plus invraisemblables, était catégorique sur l'améranthroïde. Il l'a proprement exécuté en quelques traits de plume, encore plus sûrement que le coup de feu de François de Loys :

«D'abord cette photo publiée par un géologue suisse, le Dr. François de Loys, est manifestement celle d'un atèle, qui est un primate sud-américain aux caractères très typiques, et que l'on peut voir dans n'importe quel zoo. Il présente tous les traits de cette espèce : épaules étroites, thorax déprimé bilatéralement, longueur relative des bras et des jambes, détails des mains et des pieds, et clitoris très développé chez la femelle. En fait, il s'agit d'une photo d'un de ces animaux mort.» (SANDERSON 1961, 1963).

Il faut rappeler ici que Sanderson participa à une mission zoologique en Guyane britannique, où il eut le loisir d'observer, d'abattre et de naturaliser nombre d'atèles pour le compte de divers musées. On peut émettre de sérieuses critiques sur son manque de discernement dans le traitement des dossiers cryptozoologiques ou fortéens, mais dans le cas présent, Sanderson savait de quoi il parlait quand il affirmait que le singe de François de Loys était un atèle des plus communs.

Quant à Bernard Heuvelmans, que l'on cite toujours comme un argument d'autorité pour défendre l'authenticité de l'améranthroïde, ses vues sur la question semblent avoir évolué de manière sensible au cours des décennies.

Initialement, Heuvelmans fut un défenseur militant de l'améranthroïde, comme on peut le voir dans les dernières lignes du chapitre qu'il lui consacre dans son livre *Sur la piste des bêtes ignorées* (1955) :

«Quant au satyre du Venezuela, la seule bête ignorée dont nous possédions une excellente photo, sa réalité ne me semble pas pouvoir être contestée sans mauvaise foi, ou sans aveuglement.

«Pour percer le mystère qui l'enveloppe, il ne reste plus en somme qu'à en capturer un spécimen. Il se pourrait que l'étude de ce grand singe inconnu entraîne de considérables bouleversements parmi les idées reçues en fait de zoologie et d'anthropologie. Aussi ne m'étonnerait-il point que l'entêtement avec lequel certains naturalistes se refusent à entériner son existence trahisse au fond chez eux une peur inconsciente : celle de devoir réviser de fond en comble l'édifice sclérosé de leurs conceptions.» (HEUVELMANS 1955).

À cette acceptation sans réserve de l'améranthroïde en 1955, a succédé une attitude bien plus nuancée. Ainsi, dans la préface à la nouvelle édition de 1982 de *Sur la piste des bêtes ignorées*, faisant le point sur près d'un quart de siècle de recherches cryptozoologiques, Heuvelmans écrivait :

«En ce qui concerne le fameux Améranthroïde de Loys, dont la photo a tant été controversée, *s'il apparaît de plus en plus comme une forme géante d'atèle* [souligné par moi — M.R.], on a néanmoins accumulé des indices de plus en plus accablants de la présence en Amérique du Sud, non seulement de singes de grande taille à silhouette humaine, mais aussi de véritables hommes sauvages et velus, tout à fait incongrus.» (HEUVELMANS 1982).

Enfin, dans sa *checklist* des animaux relevant de la cryptozoologie, établie pour *Cryptozoology* par Heuvelmans, l'*Amer-anthropoides Loysi* brille par son absence! (HEUVELMANS 1986).

Il faudra toutefois attendre les années 1990 pour que plusieurs auteurs présentent enfin, de manière indépendante, une synthèse critique du dossier (COLEMAN & RAYNAL 1996; CENTLIVRES & GIROD 1998).

Hélas, encore en 1999, pas moins de quatre auteurs (trois Vénézuéliens et un Américain) consacrèrent un long article positif à l'améranthroïde dans le présent *Bulletin de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles*, affirmant en conclusion :

«Il apparaît que François de Loys était un homme de science sérieux et responsable, optimiste et respectueux, et caractérisé par un notable esprit d'entreprise. Il semble improbable qu'un tel homme ait pu forger de toutes pièces l'imposture du singe anthropoïde, seulement pour la renommée. [...] Il n'y a pas de raisons suffisantes pour affirmer que de Loys n'ait pas dit la vérité, surtout lorsqu'on a sous les yeux un document irréfutable, une photographie originale prise à une époque où le truquage photographique et la manipulation d'images par ordinateurs n'existaient pas.» (VILORIA *et al.* 1999a).

D'abord, le truquage photographique existait bien avant 1920, puisque Méliès, au tournant du siècle, les avait tous inventés. Du reste, au lieu de la «photographie originale» (figure 1), les quatre auteurs n'ont pu s'empêcher de publier une photographie recadrée sur le singe (figure 2), donnant l'impression d'un *très grand* primate!

À la suite de cet article, les auteurs reçurent un abondant courrier toujours aussi passionné, mais surtout une coupure de presse de 1962, tirée d'un journal de Caracas, *El Universal*. Ils en firent état dans un article paru dans *Interciencia* en 1999, où ils révisèrent complètement leur position, dénonçant à leur tour un canular (VILORIA *et al.* 1999b).

Quarante ans auparavant, la polémique avait en effet déjà fait rage dans le journal quotidien *El Universal* de Caracas. Dans une lettre adressée au journal vénézuélien, le docteur Enrique Tejera affirmait que le singe anthropoïde de François de Loys était un mythe. Il racontait avoir assisté à Paris à une conférence de Montandon, où ce dernier montra la photographie prise par de Loys, provoquant une répartie cinglante d'Enrique Tejera :

«Monsieur Montandon nous demande de croire que le singe en question fut rencontré dans une région ignorée du Venezuela, dans laquelle aucun Blanc n'est jamais allé. On voit sans aucun doute sur la photo, que le singe a été placé sur une caisse d'un produit américain et par derrière comme fond il y a une bananeraie.» (TEJERA 1962)

Une telle culture, dite «anthropique» (le bananier ne pousse pas à l'état sauvage), montrait que la photographie avait été prise dans un endroit fréquenté par la civilisation, et non au fin fond de la forêt vierge.

«D'autre part, monsieur Montandon a signalé comme étant de sexe masculin, le spécimen montré ici. Le conférencier ne sait-il pas que dans ce genre de singes le sexe féminin est externe?» (TEJERA 1962)

Enfin, Tejera portait l'estocade finale en racontant comment il avait connu François de Loys dès 1917, lors de son expédition vénézuélienne, et la genèse de l'améranthroïde :

«De Loys était un plaisantin [*bromista*] et maintes fois nous riions de ses blagues. Un jour on lui offrit un singe. Le singe avait la queue malade. Au point de se la couper. De Loys l'appelait l'homme-singe [*hombre mono*].» (TEJERA 1962).

Un peu plus tard, Tejera retrouva de Loys à Mene Grande, où le singe mourut, et où il fut photographié par le géologue dans les circonstances que l'on sait. Mene Grande, à l'est du lac de Maracaibo, très loin de la Sierra de Perija et surtout dans un endroit « civilisé » et non pas au cœur de la forêt vierge.

En fait, le rôle de *debunker* de Tejera dans cette affaire avait déjà été mis en lumière deux ans auparavant, dans un ouvrage sur le Venezuela, intitulé *Des Indiens et des mouches* (1960), où Raymond Fiasson dévoilait le pot-aux-roses :

« Je crois ici pouvoir faire état d'une conversation que j'ai eue à Caracas avec le Dr Enrique Tejera, ancien ministre de l'Éducation nationale et savant fort distingué ayant séjourné longtemps en France. Il m'a affirmé qu'étant alors médecin de la compagnie pétrolière Mene Grande, près de Maracaïbo, il avait connu la mise en scène de Loys qui avait tout simplement photographié un atèle mort tout près du camp. La démonstration, disait-il, en était faite par la présence d'un pied de bananier visible à l'arrière-plan de l'original. Le bananier a été introduit en Amérique et ne saurait pousser à l'état sauvage dans les forêts inexplorées du Haut-Tarra. » (FIASSON 1960)

Bien sûr, on peut douter de la véracité des affirmations du docteur Tejera, comme de celles de François de Loys, bien que le médecin vénézuélien apporte des informations peu connues à cette époque, notant par exemple que Montandon était une « mauvaise personne » pour son rôle joué pendant l'occupation.

Ceci dit, que François de Loys ait été un plaisantin, comme le dit le docteur Tejera dans sa lettre au journal vénézuélien, est en effet certain. Le géologue a en effet écrit une autre version de sa rencontre, dans le *Washington Post* du 24 novembre 1929 :

« Après quelques secondes d'attente angoissante par une chaude après-midi de ce jour sud-américain inoubliable, la jungle s'ouvrit en bruissant et un corps énorme, sombre et velu apparut hors des broussailles, se dressant maladroitement, tremblant de rage, grognant et hurlant et haletant quand il sortit et vint vers nous à la lisière de la clairière. La vue était terrifiante.

« Il se dressait là, le premier singe anthropoïde jamais trouvé sur le continent américain – Ameranthropoides Loysi. [...] » (LOYS 1929b)

Vient ensuite une explication anthropologique que nous avons déjà étudiée, d'un racisme si primaire et si naïf qu'il en devient risible (mais n'est-ce pas en fait l'objectif au deuxième degré visé par le géologue suisse ?). François de Loys en revient ensuite aux « faits », non sans avoir planté le décor de l'Enfer Vert :

« Aussi nous étions plutôt des compagnons en haillons et silencieux quand nous arrivâmes cet après-midi sur la berge d'un large cours d'eau. Alors que je me dirigeais vers l'eau pour me laver des débris, feuilles mortes, brindilles, épines, fourmis, vermine du bois et autres que j'avais accumulés sur mon corps durant le combat de la journée à travers la jungle, un bruit sortit de la forêt, et les péons crièrent d'une voix emplie de peur : « Les Indiens ! »

« Je pensai que nous étions à nouveau attaqués par les Motilones, et les maudis autrement que dans mon cœur. À en juger par le vacarme, cette fois ils étaient en tel nombre qu'ils en dédaignaient leurs méthodes d'attaque habituelles sournoises et silencieuses. Nous sautâmes sur nos carabines et nous fîmes prêts à les recevoir du mieux que nous pouvions.

« C'est à ce moment que mon énorme homme-singe sortit de la jungle. Comme je l'ai dit, la vue était terrifiante.

«Néanmoins, j'étais rassuré — ce n'était pas les Motilones !

«Un second monstre suivait le premier intrus et se dressait à l'arrière, se joignant à lui dans un vacarme menaçant de hurlements gutturaux. Et alors un de mes hommes, énervé par la peur, laissa partir un coup de revolver au jugé. Le pandémonium cessa.

«La bête tomba dans une frénésie, poussant des cris aigus retentissants et frappant frénétiquement sa poitrine velue avec ses propres poings ; ensuite elle arracha d'un coup une branche d'un arbre, la maniant comme un homme le ferait d'un gourdin, fait pour me tuer. Je devais tirer.

«Ma Winchester tira le meilleur parti de la situation. Criblé de balles, le grand corps tomba bientôt à terre presque à mes pieds et trembla pendant un moment. Il rassembla ses bras au-dessus de sa tête comme pour cacher son visage et, sans un gémissement de plus, il expira.

«L'autre nous fixa pendant un long moment, puis fixa le corps de son partenaire mourant, et poussant un cri perçant, dont l'horreur retentit encore dans mes oreilles, il se retourna et détala hors de notre vue dans la jungle impénétrable.» (LOYS 1929b).

Cette version de l'incident, qui accumule tous les poncifs du genre, où François de Loys donne une image de l'améranthropoïde nettement inspirée de l'idée populaire que l'on se faisait du gorille à cette époque, que diffusaient à plaisir les bandes dessinées de Tarzan, qui font justement leur apparition dans les journaux américains en 1929 : un singe ivre de colère, à la rage destructrice, loin du placide primate que nous a fait connaître Dian Fossey. Incidemment, ce n'est pas avec les poings fermés que le grand anthropoïde africain frappe sa poitrine, mais avec le plat de la main, ce qui fait d'ailleurs beaucoup plus de bruit pour impressionner un intrus (SCHALLER 1964).

Nous avons déjà deux versions au sujet du comportement du deuxième animal : il s'enfuyait aussitôt et apparemment indemne dans les écrits de Montandon (MONTANDON 1929a, 1929b, 1929c), alors qu'il était blessé dans le premier récit de François de Loys (LOYS 1929a). Cette nouvelle version contredit les deux autres, puisqu'il n'est plus question de blessure, mais qu'à l'inverse est rajouté l'épisode de l'apitoiement sur le corps de l'animal tué.

On remarquera en outre que la créature abattue, outre que ses dimensions ne sont plus précisées, est devenue asexuée. J'ai souligné plus haut que le singe photographié par de Loys était certainement un mâle. Selon Enrique Tejera, c'était d'ailleurs ce que croyait Montandon à l'origine, avant que le médecin vénézuélien n'affirme au cours de la conférence de Paris qu'il s'agissait d'une femelle, ce qui sera ensuite la position officielle. Tout conduit donc à penser que Montandon et de Loys, pour rendre cohérente leur découverte avec les remarques du docteur Tejera, ont tardivement changé le sexe de l'animal. Mais dans l'article du *Washington Post*, en «oubliant» de mentionner qu'il s'agit d'une femelle, de Loys revient implicitement à ce qui devait être la version originale : le singe était un mâle ! Du reste, selon Tejera, François de Loys n'avait-il pas baptisé l'animal *hombre mono*, «homme-singe», et non pas *mujer mona*, femme-guenon ?

En tout cas, une chose est claire, cet article du *Washington Post* démontre de manière caricaturale que toute l'histoire de l'améranthropoïde est un canular, au cas où l'on aurait encore le moindre doute.

Qu'un dossier cryptozoologique ne soit pas exempt d'approximations, ou même de légères erreurs, cela peut se concevoir à la rigueur. Mais que dire de l'incroyable accumula-

tion d'anomalies dans le cas de l'améranthropoïde ? On peut en effet se poser nombre de questions embarrassantes à propos de François de Loys et de sa découverte rocambolesque :

- 1) Pourquoi n'a-t-il jamais mentionné sa découverte dans sa correspondance scientifique ou dans ses articles de géologie ?
- 2) Pourquoi n'a-t-il jamais précisé la date de l'incident, y compris l'année ?
- 3) Pourquoi n'a-t-il fait état de la rencontre avec l'améranthropoïde qu'en 1929, donc juste après la parution du livre de George Montandon, *L'ologénisme* ?
- 4) Pourquoi le lieu de l'incident, situé d'abord près d'un affluent rive droite du rio Tarra, est ensuite localisé près d'un affluent rive gauche ?
- 5) Pourquoi ne décrit-il la marche bipède de la créature que dans un deuxième temps ?
- 6) Pourquoi le deuxième singe s'enfuit indemne dans les premières versions, est blessé ensuite, et à nouveau indemne finalement ?
- 7) Pourquoi la photographie montre un singe au corps miraculeusement intact, alors qu'il est sensé avoir été abattu par un « feu de salve » qui l'a « criblé de balles » ?
- 8) Pourquoi ce Suisse francophone, utilisant le système métrique, avançait-il dans un premier temps une taille exprimée en mesures anglaises, de 4 pieds et 5 pouces (soit 1,25 m) ?
- 9) Pourquoi donna-t-il quelques jours après une taille de 1,57 mètres, soit 22 centimètres de plus ?
- 10) Pourquoi n'a-t-il pas photographié le singe avec un élément quelconque (ne serait-ce qu'un personnage), permettant de corroborer la taille de l'animal ?
- 11) Pourquoi la photographie semble avoir été prise en vue plongeante, comme si l'observateur était beaucoup plus grand que l'animal, et non à la même hauteur comme on s'y attendrait pour un animal mesurant 1,57 m ?
- 12) Pourquoi ne montre-t-il que la photographie recentrée sur le singe, et non celle avec le décor végétal et la rivière ?
- 13) Pourquoi a-t-il photographié le singe uniquement de face, et non de dos ou de trois-quarts, ce qui aurait permis de vérifier l'absence de queue ?
- 14) Pourquoi n'a-t-il fait aucune photographie du crâne ou de la mandibule, ce qui aurait permis de vérifier la présence de 32 dents, alors que le crâne aurait été conservé un certain temps comme boîte à sel ?
- 15) Pourquoi ce géologue, formé à la collecte des échantillons, ne garde-t-il aucune pièce anatomique, et confie-t-il le crâne au cuisinier pour servir de boîte à sel ?
- 16) Pourquoi fait-il d'un atèle mâle indiscutable une prétendue femelle ?
- 17) Pourquoi a-t-il photographié le singe dans une bananeraie, alors que la scène est censée se dérouler au fond de la forêt vierge ?
- 18) Pourquoi son récit du *Washington Post* du 24 novembre 1929 contient des détails inédits et du plus grand comique ?
- 19) Pourquoi son singe ne présente aucune différence avec l'*Ateles belzebuth*, dont l'aire de répartition géographique couvre justement la région où il fut abattu ?

Arrêtons là cette énumération. Pour quiconque fait preuve d'un minimum d'objectivité et de sérieux, la cause est entendue : toute cette histoire n'est qu'un canular du début à la fin.

En conclusion de cette lamentable affaire de l'améranthropoïde, il devrait maintenant être définitivement clair pour tous :

- 1) que George Montandon appartenait à la «race» des «savants fous» comme Josef Mengele ou Trofim Lyssenko.
- 2) que l'améranthropoïde constituait, pour Montandon, une pièce maîtresse du *puzzle* ologénique, illustrant la «validité» de sa théorie.
- 3) que la découverte de ce singe démontrait, aux yeux de Montandon, l'origine ologénique des différentes «races» humaines, et de leur classement dans des types non apparentés, dont certains devaient être exterminés (suivant la conception du monde de Montandon).
- 4) que François de Loys était un plaisantin, comme l'affirmait Enrique Tejera en 1962, et comme le démontre d'ailleurs de manière caricaturale l'article de François de Loys lui-même pour le *Washington Post* du 24 novembre 1929.
- 5) que la taille du singe photographié était de l'ordre d'un mètre, et pas de 1,57 m.
- 6) et finalement que le prétendu *Amer-anthropoides Loysi* de Montandon n'est rien d'autre qu'un simple *Ateles belzebuth*.

BIBLIOGRAPHIE

- ASHLEY-MONTAGU, F. M., 1929. The discovery of a new anthropoid ape in South America. *Scientific Monthly*, 29: 275-279.
- BILLIG, J., 1955-1957. Le Commissariat Général aux Questions Juives. Paris, Editions du Centre de Documentation Juive Contemporaine, 1: 138-141; 2: 238-248.
- CENTLIVRES, P. & GIROD I., 1998. George Montandon et le grand singe américain. L'invention de l'Ameranthropoides loysi. *Gradhiva*, 24: 33-43.
- COLEMAN L. & RAYNAL M., 1996. De Loys' photograph: a short tale of apes in Green Hell, spider monkeys, and Ameranthropoides loysi as the tools of racism. *The Anomalist*, 4: 84-93.
- DE LOYS F., 1929a. A gap filled in the pedigree of man? *Illustrated London News*, 174: 1040.
- DE LOYS F., 1929b. English [*sic*] explorer discovers huge, tailless anthropoid ape in South America, upsetting accepted theories of the evolution of man. *Washington Post*: 14 (November 24).
- FIASSON R. 1960. Des Indiens et des mouches, dans les llanos du Venezuela. Tournai, Paris, Casterman: 20.
- HEINEMANN D. 1971. Singes cébidés du Nouveau Monde. In: GRZIMEK B. & FONTAINE M. Le Monde Animal en 13 volumes, Zurich, Stauffacher: 312-349.
- HERSHKOVITZ P. 1949. Mammals of Northern Colombia. Preliminary report n° 4: monkeys (primates), with taxonomic revisions of some forms. *Proceedings of the United States National Museum*, 98: 323-427.
- HERSHKOVITZ P. 1960. Supposed ape-man or «missing link» of South America. *Chicago Natural History Museum Bulletin*, 31: 6-7.
- HEUVELMANS B., 1955. Sur la piste des bêtes ignorées. Paris, Plon, 2: 79-104.
- HEUVELMANS B., 1982. Sur la piste des bêtes ignorées. Genève, Famot-François Beauval, 1: 18.
- HEUVELMANS B., 1986. Annotated checklist of apparently unknown animals with which cryptozoology is concerned. *Cryptozoology*, 5: 1-26.
- HILL W. C.O., 1962. Primates. Comparative anatomy and taxonomy. Edinburgh, University Press, V, Cebidae: 488-493.
- JOLEAUD L., 1929. Remarques sur l'évolution des primates sud-américains — À propos du grand singe du Venezuela. *La Revue Scientifique Illustrée*, 67: 269-273.
- KEITH A., 1929. The alleged discovery of an anthropoid ape in South America. *Man*, 29: 135-136.
- KELLOGG R. & GOLDMAN E. A., 1944. Review of the spider monkeys. *Proceedings of the United States National Museum*, 96: 1-45.
- KNOBEL M., 1988. L'ethnologue à la dérive: George Montandon et l'ethnoracisme. *Ethnologie Française*, 18: 107-113.
- MONTANDON G., 1923. Deux ans chez Koltchak et chez les Bolchéviques pour la Croix-Rouge. Paris, Alcan.
- MONTANDON G., 1928. L'ologénèse humaine (Ologénisme). Paris, Alcan.

- MONTANDON G., 1929a. Un singe d'apparence anthropoïde en Amérique du Sud. *Comptes Rendus de l'Académie des Sciences*, 188: 815-817.
- MONTANDON G., 1929b. Découverte d'un singe d'apparence anthropoïde en Amérique du Sud. *L'Anthropologie*, 39: 137-141.
- MONTANDON G., 1929c. Découverte d'un singe d'apparence anthropoïde en Amérique du Sud. *Journal de la Société des Américanistes de Paris*, 21: 183-195.
- MONTANDON G., 1930. Précisions relatives au grand singe de l'Amérique du Sud. *Archivio Zoologico Italiano*, 14: 441-459.
- MONTANDON G., 1933. La race, les races, mise au point d'ethnologie somatique. Paris.
- MONTANDON G., 1935. L'ethnie française. Paris, Payot.
- MONTANDON G., 1940. Comment reconnaître et expliquer le Juif? Paris, Nouvelles Editions Françaises.
- MONTANDON G., 1943. L'homme préhistorique et les préhumains. Paris, Payot: 317.
- REDWOOD B., 1896. A treatise on petroleum. London, Charles Griffin and Company, 2: 482.
- SANDERSON I. T., 1961. Abominable Snowmen: legend come to life. Philadelphia, Chilton: 169-171.
- SANDERSON I. T., 1963. Hommes-des-neiges et hommes-des-bois. Paris, Plon: 183-185.
- SCHALLER G., 1964. The year of the gorilla. Chicago, University Press.
- TEJERA E., 1962. Carta del Dr. Enrique Tejera sobre el mono de Perija. *El Universal*, Caracas: 28.
- VILORIA A.L., URBANI F., MCCOOK S. & URBANI B., 1999a. De Lausanne aux forêts vénézuéliennes. Mission géologique de François de Loys (1892-1935) et les origines d'une controverse anthropologique. *Bulletin de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles*, 86: 157-174.
- VILORIA A.L., URBANI F. & URBANI B., 1999b. La verdad sobre el mono venezolano. *Interciencia*, 24: 229-231.

Manuscrit reçu le 21 juillet 2015

